

Les crédits

M. Nicholson: Le député demande à qui devrait revenir le mérite de l'AEIE. Est-ce une grande idée que les libéraux ont eue tout seuls sans l'aide de personne? Le député de Kingston et les Îles hoche-t-il la tête? Était-ce une grande idée du seul Parti libéral?

M. Milliken: Je n'étais même pas ici.

M. Nicholson: Très bien. Le financement de l'économie par le déficit budgétaire est vraiment une politique libérale, mais, pour accorder au Nouveau Parti démocratique le mérite qui lui revient, je sais que ses députés ont encouragé les libéraux. Ils les ont incités à dépenser de plus en plus d'argent qu'ils n'avaient pas.

C'est pourquoi je dis qu'ils ont une responsabilité égale dans le tort qu'ils ont causé au pays. Tout ce que je puis dire, c'est que nous, de ce côté-ci de la Chambre, allons nettoyer le gâchis qu'ils ont laissé.

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River): Madame la Présidente, c'est pour moi un plaisir de participer à ce débat, quoique le sujet m'inspire un certain malaise. Ceux qui ont proposé cette motion, dans leur empressement à noircir les grandes réalisations du Parti libéral du Canada, ont décidé de se servir du Sénat comme d'un prétexte pour faire croire aux Canadiens que les libéraux de la Chambre n'avaient pas assuré le leadership, n'avaient pas maintenu les traditions qui ont aidé le Canada à relever les défis du XX^e siècle.

Il a beaucoup été question du Sénat élu, efficace et à représentation égale. Élu, je vois ce que c'est. Représentation égale, je ne sais pas trop. Égal à quoi? Est-ce l'égalité entre les provinces? Entre les régions? Il y a bien d'autres aspects de notre pays où nous pourrions aussi rechercher l'égalité.

Aucune de ces idées n'a jamais été mise au clair, analysée, élaborée de manière convaincante et cohérente pour que la Chambre et le parti au pouvoir puissent présenter une proposition de réforme qui ait des chances d'aboutir.

Notre Constitution répartit les compétences entre les provinces et le gouvernement fédéral. Chaque protagoniste a la primauté dans ses champs de compétence, mais il y a aussi des pouvoirs partagés.

Je dois signaler qu'aucune assemblée législative des provinces n'a une deuxième chambre. Pourtant, toutes les provinces adoptent des lois aussi importantes que celles des Communes. Les Communes et les assemblées législatives assument complètement leurs attributions constitutionnelles. Cela m'amène à me demander pourquoi le Parlement a un Sénat. Si les provinces peuvent se passer sans problème d'un Sénat ou d'une Chambre haute, pourquoi la Chambre des communes ne peut-elle pas en faire autant? À cela, je n'ai pas trouvé de réponse.

• (1840)

Je ne peux nier que le Sénat joue un rôle raisonnable et efficace dans bon nombre des tâches qu'il entreprend en matière de législation. Il est à l'origine de certaines mesures législatives. J'ai vu des sénateurs fort réputés, chevronnés et très intelligents entreprendre des tâches importantes pour les provinces qu'ils représentent, généralement au Sénat, et de grande importance pour le pays, et mener ces tâches à bien avec une grande efficacité. Ils ont largement contribué à l'élaboration de la législation et de la politique de notre pays.

Et pourtant, les membres du NPD ont présenté aujourd'hui une motion qui prétend être favorable au Sénat. Ils manquent d'honnêteté envers la Chambre et se mentent à eux-mêmes. La raison d'être du NPD a toujours été d'abolir, d'anéantir, de détruire et de changer les choses si rapidement qu'il est prêt à jeter le bébé avec l'eau du bain. Quand le NPD a-t-il félicité le Sénat pour son travail?

Le seul tort du Sénat est de n'avoir jamais été élu. Bon nombre d'entre nous le regrettent sans doute. S'il était élu, nous n'aurions pas autant de problèmes à déterminer son rôle.

J'ai parlé de ces propositions destructrices du NPD, qui reposent parfois sur de véritables fondements démocratiques. Par contre, j'estime qu'elles ne tiennent pas compte de certaines des bonnes choses dont jouit notre pays. Non seulement le NPD a-t-il adopté cette optique, mais le Parti conservateur a eu tort de ne pas avoir envisagé autrement la réforme du Sénat.

Le gouvernement conservateur a consacré son temps, depuis six ans, à conclure des ententes avec les États-